

Rapport P-314 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-314 du 21 janvier 2014: «Pour que l'ancien café UGS redevienne un établissement en lien avec le quartier!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 février 2017)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-314
au Conseil administratif.